

23.03.2011 - 23:55 Uhr

Un deuxième tirage hebdomadaire de l'Euro Millions le mardi à partir du 10 mai 2011

Lausanne (ots) -

A partir du 10 mai 2011, les loteries partenaires de l'Euro Millions innovent et proposent à leurs millions de joueurs européens un deuxième tirage hebdomadaire, le mardi à 21h30. Ce n'est donc plus une, mais bien deux fois par semaine que les joueurs de l'Euro Millions pourront tenter de décrocher des jackpots toujours impressionnants de minimum 15 millions d'euros, 18 millions de francs suisses, à chaque tirage! Une autre nouveauté vient agrémenter le jeu: l'introduction d'un 13e rang de gain, remporté avec deux numéros corrects. Au final, il y aura encore plus de chances de gagner à l'Euro Millions! Dans l'attente de ces changements, les joueurs peuvent se réjouir du prochain tirage: une cagnotte exceptionnelle de 170 millions de francs est mise en jeu ce vendredi 25 mars.

L'Euro Millions est un jeu de loto transnational proposé chaque vendredi depuis 2004 par neuf pays d'Europe (la Suisse, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal) selon le principe de la masse commune; il met à disposition des joueurs un montant à gagner (jackpot) d'au moins 15 millions d'euros. A compter du 10 mai 2011, plusieurs nouveautés seront proposées aux quelque 200 millions de joueurs en Europe, notamment l'introduction d'un second tirage hebdomadaire, le mardi. Outre l'augmentation du nombre d'étoiles, de 9 à 11, dans la matrice, un treizième rang de gain fait son entrée, permettant aux joueurs, en réponse à leurs attentes, d'augmenter leurs chances de gain de 1/24 à 1/13. Il suffira de trouver 2 bons numéros pour remporter un gain d'environ Fr. 5.-.

Dès son lancement en 2004, l'Euro Millions, premier jeu transnational à dimension européenne, a connu un succès retentissant. «Les joueurs de l'Euro Millions souhaitaient des jackpots encore plus fréquents et surtout davantage de chances de remporter des gains. Grâce aux changements que nous avons décidé d'apporter au jeu, c'est désormais chose faite!» a déclaré Jean-Luc Moner-Banet, Directeur général de la Loterie Romande.

Pour participer au premier tirage de la nouvelle formule Euro Millions le mardi 10 mai, les nouveaux bulletins (disponibles dès le 7 mai) doivent être validés au plus tard le jour du tirage à 19h30 dans l'un des nombreux points de vente de la Loterie Romande ou sur Internet: www.loro.ch.

Cette semaine, la cagnotte de l'Euro Millions atteint une somme record, puisque 170 millions de francs pourront être remportés à l'occasion du tirage de vendredi 25 mars. Bonne chance à tous!

Contact:

Jean-Luc Moner-Banet, Directeur général
Tél.: +41/21/348'13'13

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001627/100621514> abgerufen werden.